

## Zudausques



## Le prix de l'eau ne baissera pas

Pour Didier Bée, le Sed doit surtout revoir sa communication.

Mercredi 8 décembre, lors du conseil municipal de Zudausques, le maire, Didier Bée, a fait le point sur le dossier du prix de l'eau pratiqué par le Syndicat des eaux de Dunkerque (Sed) sur la commune.

Après un message lancé par le collectif d'usagers H2O, on pouvait s'attendre à ce qu'il y ait du monde pour cette dernière réunion de conseil municipal de l'année. En effet, notre article sur les factures colossales reçues par certains habitants a fait cou-

ler beaucoup d'encre. Mais les faits sont là : des factures de plus de 1.300€, une facture qui augmente alors que la consommation baisse. Certes, certains cas particuliers et ils sont nombreux, sont le fait d'erreurs du syndicat, d'autres sont des rattrapages... Mais dans ce cas le Sed a le devoir de l'expliquer à ses clients.

### Un défaut de communication

C'est justement ce manque de communication qui exaspère le maire de Zudausques : « On va être

clair, le prix, c'est le prix et on ne pourra pas revenir dessus. Mais le Sed peut au moins être bienveillant quand les gens leur téléphonent. Qu'ils expliquent les choses », souligne Didier Bée.

Depuis juillet dernier, il sollicite le Sed pour que son président, Bertrand Ringot, « s'engage personnellement sur ce dossier. Je n'ai à ce jour aucune réponse. » Il a de nouveau sollicité le président du Sed, vendredi 10 décembre, lors du comité syndical : « J'ai le sentiment que nous, les élus, nous nous impliquons et essayons de com-

prendre et que, de l'autre côté, le président du Sed reste loin de tout cela ». Pour manifester son mécontentement, Didier Bée n'a pas pris part aux votes.

### L'assainissement parmi les plus chers

Le maire le reconnaît : « Oui il y a eu des conneries et des erreurs de faites sur les factures. Tout cela est en phase de régulation. Mais on ne peut pas dire que le prix a augmenté ces derniers mois. L'assainissement est à 5,40€ le m<sup>3</sup> depuis 2020 et n'a pas bougé. »

Comme nous l'avons déjà précisé, le prix de l'eau potable pratiqué par le Sed est l'un des moins chers du bassin, « mais c'est vrai que l'assainissement fait partie des plus chers qui existent » reconnaît encore Didier Bée. En cause, des installations mal situées et un zonage mal étudié... « Est-ce que vous connaissez beaucoup de stations d'épuration situées sur un point haut. C'est le cas à Zudausques et c'est ce qui nécessite des pompes qui coûtent cher. »

Didier Bée n'accable pas les élus de l'époque, qui

ont décidé en leur âme et conscience, en suivant les conseils du bureau d'études. Il précise d'ailleurs que : « Curieusement c'est le même bureau d'études que l'on retrouve sur d'autres territoires, là où la facture est la plus élevée. En 2008, les élus ont fait le choix de raccorder tout le monde. Je ne fais que respecter le zonage. J'aurais certainement fait ce même choix, même si je pense que la technique qui a été retenue (une filtration par roseaux NDLR), n'était pas la bonne. »

Frédéric Berteloot

## Le dossier Sed déposé à la Chambre régionale des comptes

Le collectif H2O a déposé un dossier à la chambre régionale des comptes. Didier Bée n'y voit aucun problème : « Il a eu raison. C'est une juridiction administrative neutre. A la limite je suis content. Ça mettra fin à tous les bruits que l'on entend à droite et à gauche. Les chiffres, vous ne pouvez pas les faire mentir. Elle ne confirmera que ce que l'on a dit à savoir qu'il faut rembourser ce qui a été fait. »

Didier Bée rappelle que le collectif H2O a son soutien : « Si sa démarche est de dire qu'il est injuste de payer plus cher chez nous qu'ailleurs. Mais ce n'est pas moi qui fais les lois. Ce ne sont pas les petits maires que nous sommes qui avons fait disparaître les petits syndicats. Et je rappelle d'ailleurs que j'étais l'un des seuls à voter pour que la CCPL prenne la compétence. »

## Le schéma d'assainissement à revoir

Sur Zudausques, il reste trois hameaux à raccorder à l'assainissement collectif, un peu moins de la moitié de la commune : Adsoit, Noircarme et Cormette. Reste à savoir si ces travaux sont judicieux : « Pour Adsoit et Noircarme, ça ne fait aucun doute, il n'y a pas beaucoup de tuyaux à tirer. » Par contre pour les hameaux les plus éloignés, à Zudausques et dans les

autres communes, Didier Bée a proposé une analyse coût-bénéfice, « pour savoir si l'on peut revoir le schéma d'assainissement. Là-dessus, je n'ai pas eu de réponse. »

Quoi qu'il en soit, les travaux ne devraient pas commencer avant 2023 voire 2024. En tout cas, pas avant les nouvelles implantations d'entreprises sur la zone d'activité de la Porte du Littoral.